

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 11 (1914)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE

D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

ONZIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1914

L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE A BERNE 1914

Les portes de l'exposition nationale suisse à Berne se sont ouvertes pour montrer aux visiteurs de tous les pays ce que le peuple suisse est capable de produire. Longtemps avant l'ouverture déjà on a eu l'impression que cette exposition serait très belle. Ces derniers temps, nous avons souvent eu l'occasion de renseigner sur l'ensemble et surtout sur notre exposition permanente et temporaire, des apiculteurs étrangers qui voyaient pour la première fois l'emplacement. Arrivés sur la hauteur qui domine tout et d'où on voit briller la chaîne majestueuse de nos Alpes, nous entendions chaque fois la même exclamation : « Ah ! que c'est beau ! Quel travail gigantesque dans cette œuvre du peuple suisse ! »

L'apiculture aussi y a trouvé une place bien appropriée et richement ornée pour l'installation de son exposition permanente ; autour de cette halle on lui a cédé une place pour l'établissement d'un jardin de plantes mellifères et pour la pose de pavillons.

La Société suisse des amis des abeilles a fait une exposition splendide où tout ce qui regarde notre branche est représenté avec une rare perfection. Voici les titres des principaux chapitres du catalogue :

1. Organisation de la Société suisse des amis des abeilles.
2. La loque et les autres maladies des abeilles.
3. L'exploitation apicole.
4. La littérature apicole.
5. Le contrôle et le commerce du miel.
6. La sérologie du miel par le Dr Thöni.
7. L'exposition du miel par la Société Bern-Mittelland.
8. L'exposition de cire de la Société de Zurich.
9. Les ruches. (Pavillons.)
10. La vente-réclame du miel.

La Société romande d'apiculture a naturellement un programme plus modeste :

1. Collection de miels des différentes contrées et altitudes de la Suisse romande.

2. Des pâtisseries faites avec du miel suisse, M. Pétruiset; de l'hydromel, MM. Bertrand, Chaponnière et Chapuisat.

3. La cire ; feuilles gaufrées de MM. Dériaz et Uldry.

4. Les différents systèmes de ruches depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, par MM. Hess, Paintard, Maire et Dériaz.

5. Les instruments anciens et nouveaux. MM. Burdet et Dériaz.

6. Les travaux scientifiques :

a) Les ouvrages de Bertrand, Dadant, Huber, etc.

b) Les herbiers, par MM. Beck, Borclat et Mury.

c) L'anatomie de l'abeille, par M. Forestier.

d) L'activité de la société : Rapports, visites de ruchers, concours, contrôle de miel, assurance, lutte contre la loque, stations d'observations, comptabilité; graphiques des pesées de 22 années.

e) Cartes et tableaux représentant les cantons de Genève et Neuchâtel avec leurs ruchers, par MM. Jaques, Leclerc et Bonhôte.

Pour l'exposition temporaire, il faut s'annoncer avant le 21 juin; comme ce moment approche, nous engageons fortement nos amis, sociétés et particuliers de se faire inscrire à temps. La grande et magnifique halle de l'horticulture est mise à notre disposition du 21 au 31 août pour l'exposition temporaire. Que chacun donc fasse son devoir et contribue ainsi à la réussite de cette grande entreprise patriotique.

Exposition nationale suisse de Berne 1914.

Le comité du 2me groupe E. Abeilles.

JUIN

Le mois d'avril, à partir du 9, était d'une rare beauté ; des journées radieuses se succédaient jusqu'à la fin. Une mer de fleurs couvrait nos campagnes et les abeilles s'en donnaient à cœur-joie. Dans certaines stations privilégiées, il y eut déjà des augmentations qui allaient jusqu'à 3200 grammes.

Malheureusement, le joli mois de mai ne fait pas honneur à sa réputation ; depuis le premier le beau temps fit place à une période de jours froids et maussades. Nos pauvres bêtes sont consignées et la riche provision de pollen est épuisée dans la plupart des ruches. Là où les provisions d'hiver étaient chichement mesurées, les colonies sont aux abois et si le temps ne change pas bientôt, elles seront perdues,

si ce n'est pas pour toujours, du moins pour la prochaine récolte. Là où les provisions sont suffisantes, les ruches sont pleines de promesses. Espérons que quand ces lignes paraîtront nous serons dans la grande récolte qui récompensera richement ceux qui auront accordé le nécessaire à leurs protégées. En attendant les ruches se fortifieront ; mais si au retour du beau temps la miellée n'est pas très abondante et que la place dans le nid à couvain manque depuis longtemps, alors gare à l'essaimage ! Les populations fortes essaïmeront inmanquablement et il sera bon de suivre le conseil de M. Sträuli si on ne veut pas trop perdre de miel ou si on ne tient pas à augmenter le rucher. Voir page 144 du numéro 6 du *Bulletin* de 1913.

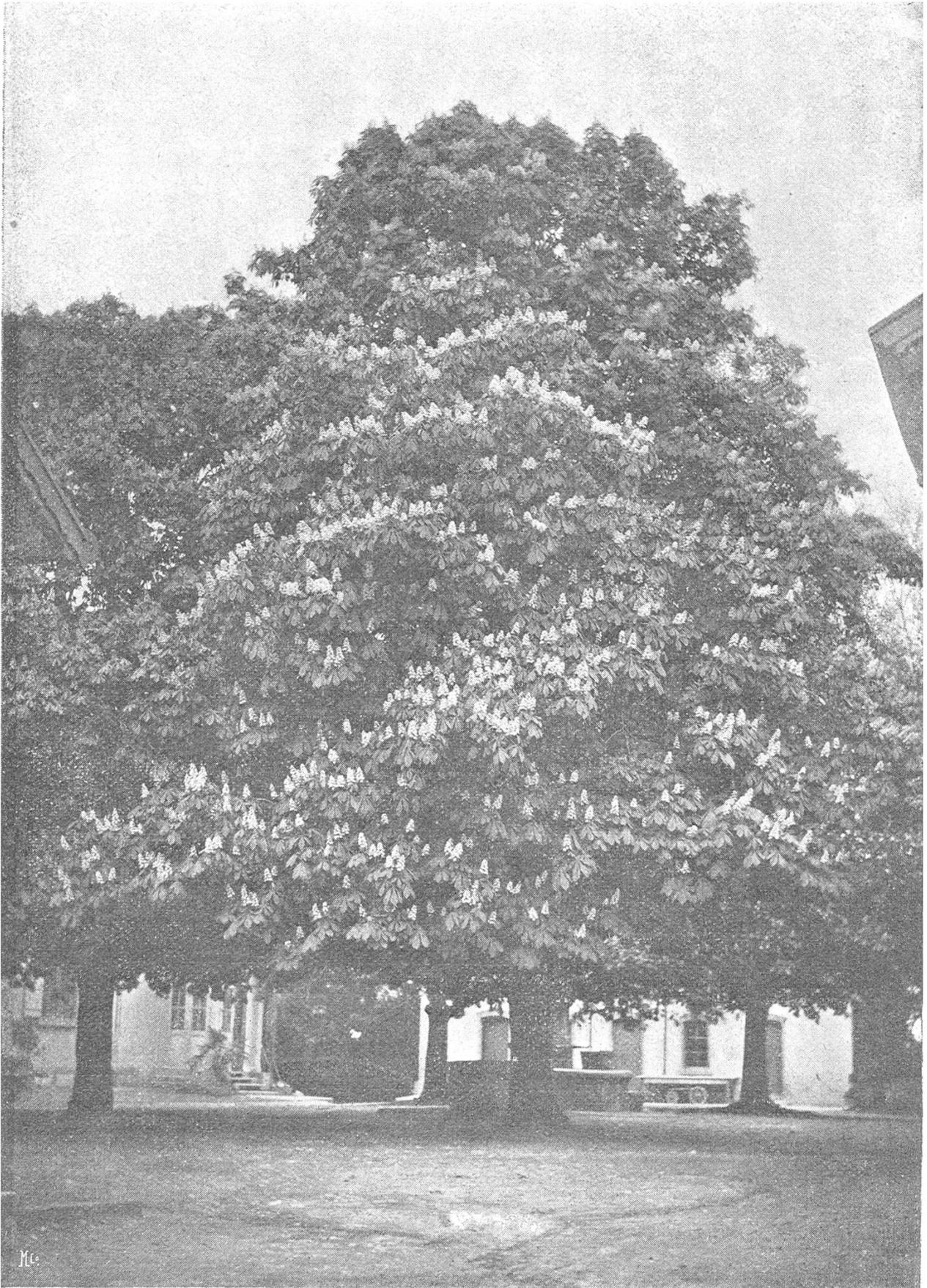
L'année dernière on a généralement eu peu d'essaims, et dans beaucoup de ruchers il y a, à l'heure qu'il est, nombre de vieilles reines qui ont besoin d'être changées. Qu'on profite donc des cellules royales de bonnes souches pour remplacer à temps tout ce vieux matériel. Ce sont les jeunes reines de bonne provenance qui forment l'avenir du rucher. Que de fois ne laisse-t-on pas périr ces trésors qui ne demanderaient pas mieux que de remonter une mauvaise exploitation.

Et maintenant, chers collègues, un mot sur notre exposition permanente : Vous savez que celle de nos collègues de la Suisse allemande est de toute beauté ; ces apiculteurs ont travaillé avec un ensemble, un enthousiasme qui leur fait grand honneur ; notre installation est bien pauvre à côté et décidément on aurait pu faire beaucoup mieux avec un peu de bonne volonté. Mais nous avons trouvé généralement beaucoup d'indifférence, beaucoup de personnes auxquelles nous nous sommes adressés ont simplement refusé leur concours et si tous avaient travaillé comme les quelques-uns qui se sont donné une peine énorme, nous occuperions une place plus honorable ! La Suisse allemande nous prouve ce que peuvent faire les forces réunies, animées d'un même zèle.

Eh bien, nous espérons que la temporaire rachètera un peu ce qui manque à la permanente et que sections et particuliers rivaliseront de zèle pour montrer ce qu'ils sont capables de produire. Il y va de l'honneur de notre association ! Que tous fassent leur devoir, une exposition pareille ne se fera plus de longtemps, profitons donc de l'occasion et montrons-nous dignes de nos travailleuses qui, certes, ne comptent pas avec leurs peines.

Beaucoup de nos détenteurs de balances ne nous ont pas encore envoyé le résultat de leurs pesées pendant l'hiver et le mois d'avril ; cela doit se faire pendant la première semaine de chaque mois.

Ulr. Gubler.



Marronniers en fleurs.

NOUVEAUX RAYONS — NOUVELLE VIE

Tel est le titre d'une conférence donnée à Coire, lors de l'assemblée générale des apiculteurs de la Suisse allemande. L'auteur en est ce M. Ch. Bösch, de Märstetten, un industriel très entendu, dont les annonces paraissent dans notre *Bulletin*, et apiculteur très expérimenté.

Il est bon de connaître les idées en cours chez nos Confédérés ; c'est pourquoi je me permets de résumer ce travail qui m'a paru très intéressant.

L'auteur estime qu'à côté de l'élevage des reines, il faut placer, parmi les facteurs les plus importants de la prospérité des colonies : le renouvellement des rayons. L'expérience enseigne, dit-il, que c'est un « péché apicultural » de mettre un essaim avec jeune reine sur de vieux rayons. Là où elle travaille seule, sans le concours ou les fausses manœuvres de l'homme, la nature a pris soin de faire procéder forcément au renouvellement des gâteaux, et comment ? Elle a suscité à ces vieux rayons une ennemie terrible : la « fausse teigne », un mauvais esprit qui veut toujours le « mal et qui pourtant procure ici le bien ».

On dit souvent aux commençants : Quand vous aurez vos ruches remplies de cadres bâtis, alors vous serez au sommet de la prospérité apicole ! Oui... parce qu'il faudra en redescendre ensuite, disons-nous. N'est-il pas vrai, en effet, que certains débutants obtiennent des résultats surprenants ? Et pourtant il leur manque bien des connaissances, bien des « trucs », mais leurs rayons fraîchement bâtis donnent à ces innocents une supériorité sur les apiculteurs anciens, conservateurs de vieilles bâtisses. Cette appréciation de M. Bösch doit être juste ; elle trouve d'ailleurs sa confirmation dans d'autres observations. Chaque fois que vous mettez un essaim artificiel ou naturel sur feuilles gaufrées et cadres bâtis, observez la différence du couvain sur les rayons neufs et sur les vieux gâteaux. Une autre preuve encore de la justesse de cette théorie peut être trouvée chez les fixistes, de plus en plus rares actuellement : les vieux mouchiers faisaient bâtir à nouveau dans leurs ruches de paille (soit après l'étouffage au soufre, soit après avoir enlevé trop de rayons). Une partie de la méthode Vignole est basée là-dessus. L'expérience avait appris à nos devanciers à tailler dans leurs niches et à faire renouveler ainsi en partie les constructions trop vieilles.

Le bacille de la loque et les germes d'autres maladies se développent d'ailleurs moins sur la population même de la ruche que dans les vieux rayons et chacun sait que l'on a réussi parfois à se débar-

rasser de cette maladie en délogeant une colonie atteinte de la loque et en l'établissant sur feuilles gaufrées, elles-mêmes renouvelées au bout de quelques jours. Il est un fait certain aussi, c'est qu'à la longue les cellules se rapetissent par suite d'une succession d'éclosions.

Comment expliquer d'autre part l'affection particulière que semblent avoir les abeilles pour les vieux rayons, puisqu'elles logent là en tout premier lieu leur couvain ? M. Bösch répond qu'un sûr instinct leur dit qu'en les habitant immédiatement, elles combattent par là-même leur invasion par la fausse-teigne. Je crois aussi, plus prosaïquement, qu'entre une cire gaufrée et un rayon bâti, l'abeille a vite fait son choix : le temps presse, le berceau est déjà prêt, c'est tout autant de gagné. D'autres causes encore doivent déterminer ce choix.

Ce que l'on vient de lire n'empêche pas de constater que les abeilles aiment à bâtir ; il semble vraiment que la construction de leur habitation excite encore leur activité naturelle et lorsque la miellée, le temps chaud s'y prêtent, elles opèrent en 24 ou 36 heures des choses surprenantes, d'où l'on pourrait inférer que la dite construction ne leur coûte que relativement peu d'efforts ou même satisfait un besoin, une joyeuse nécessité.

* * *

Comment faire procéder au renouvellement des bâtisses ? Tel est le deuxième point que traite M. Bösch. Il y a deux façons : On peut faire renouveler peu à peu, en introduisant par exemple deux feuilles gaufrées chaque année ; après chaque période de 5 ans, nos Dadant-Blatt seraient complètement renouvelées. Ou bien l'on peut remplacer tout d'une fois, tous les rayons. C'est plus radical, mais aussi plus compliqué. Quand faut-il faire cela ? Les uns y procèdent quelque temps avant la récolte principale ; d'autres après la dite récolte. J'ajoute ici que ce dernier conseil me paraît singulièrement dangereux à bien des égards. Et même est-il possible de faire bâtir après la récolte ? Oui, dans certaines contrées où la miellée se continue quelque peu, mais dans nos stations de plaine, à récolte unique et courte, lorsque celle-ci est passée, le goût de bâtir a passé aussi chez nos petites amies ; il est alors difficile d'obtenir quelque chose de bien et qui fasse plaisir. Le pillage, les soupçons que l'on éveille chez ceux qui voient, sans savoir, ces seaux de sirop s'engouffrer dans les ruches. Voilà deux raisons, suffisantes déjà, qui m'éloignent et m'éloigneront toujours de cette façon de procéder. Avant la récolte, comme c'est plus facile, plus sûr, moins dangereux à tous points de vue.

Que faire des rayons de couvain que l'on enlève dans le cas où l'on renouvelle tous les rayons en une seule fois ? M. Bösch conseille de les découper pour les faire éclore dans les hausses ! Ceux qui ne

contiennent pas de couvain, on les découpe aussi pour en faire des rayons à miel (pour hausses) les débris passent au cérificateur. J'avoue que ce dépeçage du couvain ne me dit rien qui vaille et je préfère de beaucoup alors le renouvellement partiel et progressif, s'il n'y a pas d'autre moyen d'agir. On pourrait, par exemple, en temps favorable, faire bâtir un assez grand nombre de rayons neufs (je l'ai fait) et les introduire au premier printemps, avant que le couvain se soit trop étendu, dans les colonies à bâtisses trop anciennes. C'est ainsi que je procède et je m'en trouve mieux qu'avec ce que M. Bösch indique.

L'auteur de la conférence recommande de marquer tous les rayons avec un timbre à date ou par un autre moyen permettant de savoir facilement l'âge de chaque bâtisse, c'est d'ailleurs plus facile que de marquer une reine, spécialement avec un timbre ! Il dit aussi ce que M. Gubler nous a dit bien des fois (sans obtenir tout le succès désirable), qu'il est indispensable, en même temps que de la plus sage économie, de nourrir abondamment, richement les colonies qui bâtissent et spécialement les essaims même s'il y a une petite récolte. Ici d'ailleurs, la ruche sur balance est le plus sûr indicateur de récolte. Et enfin il résume ses directions dans les dix excellents conseils suivants :

1. N'oublie jamais que tes colonies, sur bâtisses neuves, seront la « garde » la plus fidèle sur laquelle tu puisses compter.

2. Ne loge jamais un essaim ou une colonie, que tu transvases, sur de vieux rayons.

3. Aime tes colonies comme toi-même et souviens-toi que la nourriture que tu leur donnes se paie au centuple.

4. Ne vends ni ne donne tes vieux rayons à un débutant, c'est un mauvais service et même une mauvaise action.

5. Même dans les rayons de hausse, ne supporte pas de défauts, des trous, de larges plaques de cellules de mâles, etc.

6. Si tu constates que telle colonie te donne un beau rendement, même sur de vieilles bâtisses, dis-toi bien que sur des rayons neufs elle aurait encore mieux fait.

7. Ne condamne pas une reine, tant qu'elle n'a eu à sa disposition que de vieux gâteaux ; elle n'a pas pu faire ses preuves ; elle répugne peut-être à mettre de beaux œufs bien blancs dans des berceaux si peu attrayants.

8. Souviens-toi qu'un jury te donnera de mauvais points pour des bâtisses négligées.

9. Ne rejette pas, sans les avoir consciencieusement expérimentés, ces conseils sur le renouvellement des rayons.

10. Et si tu es convaincu, après essais, de leur excellence, passe la recette à tes amis, ainsi qu'à ton meilleur ami : le *Bulletin*.

Il y aurait certainement à relever et à discuter plus amplement certaines affirmations de M. Bösch, mais je laisserai de la place à d'autres. Cependant, je suis sûr que plusieurs trouveront de l'intérêt à cette traduction libre, entremêlée de quelques réflexions. Et s'il n'y a rien de bien neuf pour de vieux mouchiers, tous les lecteurs du *Bulletin* n'en sont pas à dire : Je n'ai plus rien à apprendre.

Schumacher.

BULLETIN OBLIGATOIRE

Jusqu'au dimanche 1^{er} mars 1914 je n'étais pas un chaud partisan du *Bulletin* obligatoire.

A dire vrai, je n'étais ni pour ni contre; de bonnes raisons étaient avancées par les partisans et les adversaires de cette obligation.

Depuis notre assemblée de section je suis résolument partisan de l'abonnement obligatoire, voici pourquoi :

La question ci-dessus étant venue en discussion, plusieurs membres prirent la parole pour et contre; les premiers firent valoir les avantages de l'obligation; les autres s'y opposèrent au nom de la liberté : pas d'obligation, que diable, nous ne sommes pas en Prusse.

Après une longue discussion, il fut décidé que la question serait tranchée dans la séance d'automne afin que, d'ici là, chacun se fît une opinion.

J'arrive maintenant au moment psychologique où, de tiède, je suis devenu chaud partisan de l'obligation; et dire que c'est un partisan du *statu quo* qui m'a ouvert les yeux ! Voici :

A la fin de la discussion un apiculteur, membre du comité de section s'il vous plaît! déclara qu'il était partisan de la liberté, que, pour sa part, il revendiquait le droit de s'abonner à n'importe quel journal apicole ; cette année, dit-il, j'ai voulu changer et j'ai renoncé à l'abonnement du *Bulletin* pour m'abonner à un journal étranger.

Voilà qui est raide, n'est-ce pas ?

Sur le moment personne n'a répondu, la séance durait depuis longtemps et chacun s'impatientait; j'ai craint pour ma part de répondre trop vertement, c'est pourquoi j'ai préféré me taire et prendre la plume.

Voilà donc un sociétaire qui trouve tout naturel d'être assuré gratuitement contre les piqûres, de pouvoir faire contrôler son miel, de jouir, dis-je, de tous les avantages de la Société, et qui, lui, trouve encore plus naturel de ne pas soutenir l'organe de la Société dont il fait partie !!

Je comprends encore celui qui doit regarder à dépenser 2 francs (ils sont rares), mais le sociétaire qui peut s'abonner à un journal apicole *doit* avoir le *Bulletin*, libre à lui, en plus, de recevoir tant d'autres journaux qu'il lui plaît.

Inutile de discuter ici les mérites du *Bulletin*, tout homme sensé conviendra qu'il vaut bien les quarante sous de l'abonnement.

Pour les sociétaires il est plus qu'un journal, il est le lien qui nous unit, la tribune où chacun peut se faire entendre; mais il est encore plus et mieux que cela : il est le soutien de la Société.

Oui, il faut que chacun le sache, le boni que fait le *Bulletin* (500 francs pour l'année dernière) a été jusqu'à présent versé dans la caisse de la Romande; il l'a sauvée, cette caisse, éloigné le terrible déficit; en un mot le *Bulletin* a permis à la Société romande de vivre et prospérer.

Chaque sociétaire a donc contracté une dette envers ce vaillant petit journal, dette morale d'abord, dette d'argent ensuite.

Pour s'acquitter il n'a qu'une chose à faire et c'est bien peu : s'abonner :

S'abonner ou partir, pas de milieu.

Et qu'on ne vienne pas nous parler ici de liberté, à moins que ce ne soit *la liberté de ne pas faire son devoir* que l'on réclame!

Il ne faut du reste pas exagérer les défections qui résulteraient de l'obligation, l'exemple des sections de Grandson et Orbe est là pour nous le prouver : ces deux sections (les premières, sauf erreur, qui ont rendu le *Bulletin* obligatoire) ont vu le nombre de leurs membres non pas diminuer, mais augmenter.

Dans notre section, quelques non abonnés ont déclaré qu'ils resteraient même si l'on décide l'obligation.

Parlons encore un peu maintenant de ce grand mot de liberté, si cher aux partisans du *statu quo*.

Dans le cas qui nous occupe, la Société romande se trouve, vis-à-vis du *Bulletin*, dans la même situation qu'un débiteur envers son créancier.

Est-il libre, le débiteur, de ne pas payer ses intérêts? libre d'envoyer promener son créancier lorsque celui-ci lui rappelle ses engagements? Je ne crois pas.

Le jour où la Caisse de la Romande aura rendu jusqu'au dernier centime l'argent que lui a fourni le *Bulletin* depuis sa fondation, ce jour-là, dis-je, mais ce jour-là seulement, les sociétaires pourront dire : nous sommes libres. Pas avant.

Que chacun se le dise et fasse son devoir.

St-Cergue, le 6 mars 1914.

C. Auberson.

QUEL PARTI TIRER DE L'ESSAIMAGE

Eh bien ! voilà une des questions à l'étude pour 1914 dans la Fédération vaudoise, qui me plaît particulièrement parce qu'elle a toujours été au premier plan depuis mes débuts en apiculture.

Ainsi que le dit fort bien M. Bertrand dans sa *Conduite du rucher*, l'essaimage naturel est provoqué par la proximité des bois à essence variée. Il y a là, pendant neuf mois sur douze, du pollen en abondance, puis table toujours mise aux chercheuses de nectar. En effet, à peine la faux a-t-elle rasé les prés qu'épilobes, framboisiers et, plus tard, la bruyère, offrent sinon un miel de qualité mais au moins le nécessaire pour les besoins journaliers sans entamer les provisions. Et voilà pourquoi j'ai toujours recommandé d'installer les ruchers si possible à la lisière des bois, ce qui dispense du nourrissage régulier à haute dose et de la fabrication d'essaims artificiels.

Seulement, et c'est le mauvais côté de l'apiculture forestière, les bénédictions arrivent parfois trop nombreuses ! En d'autres termes, la fièvre d'essaimage décime ces ruchers et si l'on ne parvient pas à calmer cette exubérance de colonisation, c'est la famine et la ruine qui risquent fort de clore la partie historique.

Et encore, calmer est facile à dire, mais arriver au résultat désiré est autre chose. Allez persuader à une fille qu'elle va faire une bêtise de se marier ; plus vous lui avancerez d'arguments, plus elle s'impatientera de devenir Madame !

Restez donc dans le sujet, direz-vous ? Patientez un peu, nous y rentrerons tout à l'heure, mais laissez-moi d'abord vous dire une chose, c'est que celui qui ne veut pas augmenter ses colonies doit faire son possible pour éviter l'essaimage, car mieux vaut récolter que de vendre des abeilles et l'on connaît le proverbe : *Avec l'essaimage, pas de miel.*

Vite quelques chiffres.

De deux bonnes colonies égales, l'une donnera une nouvelle famille valant 15 francs,, l'autre très probablement une hausse de 20 à 25 francs. Autre cas : je garde mon essaim et le réduit dans un paillason payé 5 francs. Capital engagé : 20 francs. Or, il faut que cela aille bien mal pour que la nouvelle ruche, moyennant quelques litres de sirop, ne fournisse pas chaque année un essaim ou une capote valant l'un ou l'autre 12 francs. Concluez.

Ainsi que je l'ai dit au début, s'en tenir à un nombre limité de ruches et empêcher l'essaimage est encore plus intelligent. De tous les moyens employés à cet effet, un seul m'a réussi : soulever les

habitations sur le plateau à partir du 12 mai. Les pauvres bêtes, étonnées, inquiètes, garnissent tout l'espace; cette ventilation exagérée les groupe sur les rayons par crainte du froid et du pillage. Le temps de l'essaimage passe, la hausse se remplit et le tour est joué. Sur 50 ruches, dont 10 en paille, 8 laissées intactes à titre d'essai m'ont expédié une doublure sur le pommier voisin et les autres n'ont pas bronché, si ce n'est pour garnir les hausses.

Et j'arrive enfin à la conclusion attendue. Plus de maisonnettes pour réduire les deux derniers nés, pas la moindre caisse à macaronis sous la main, impossible de les vendre à cause d'un cas de loque, que faire de ces mal venus? Après tout, me dis-je, leur place devrait être dans la hausse, c'est là qu'on va les mettre. Je déposai donc deux de ces dernières, avec dix rayons bâtis, sur un plateau, y versai mes insectes, recouvris le tout, soulevai un coin pour ménager une issue et, à mon retour cinq jours plus tard, j'eus le plaisir de constater la présence d'œufs.

Chacun sait que lorsque les abeilles sont saoules de miel on en fait ce qu'on veut, aussi, après quelques coups d'enfumoir donnés à deux ruches faibles et aux essaims mis en hausse, celles-ci furent sans autre soudées sur leurs mères. Un mois après elles se montraient exemptes de couvain et operculées jusqu'au dernier rayon; le but était atteint!

A titre de renseignement, vous me permettez d'ajouter que mon installation apicole est à 15 kilomètres, que je dois parcourir en vélo; c'est donc deux heures et demie de bécane à faire chaque semaine plusieurs fois, souvent par des temps d'orage et depuis 3 heures de l'après-midi, moment de la libération. Combien j'envie ceux qui ont leurs bêtes sous la main!

H. Berger.

CORRESPONDANCE

Enfin nous y voilà! Où? me demanderez-vous. A la situation très précaire de la caisse de la Romande que nous avons prédite le 23 février 1913 à l'assemblée des délégués à Lausanne. Nous nous sommes opposés, dans la mesure de nos forces, à ce que l'on continue à marcher dans l'ornière des primes en argent accordées aux apiculteurs lors de la visite des ruchers.

Parce que ceux qui s'étaient fait inscrire pour cette visite en 1912, s'y étaient préparés en nettoyant leurs ruchers, en mettant en ordre leur matériel, en vernissant de nouveau leurs ruches, parce qu'ils avaient dû faire quelques dépenses, parce que depuis deux ou trois ans on avait donné des primes dans l'une ou l'autre des sections, il

**

fallait bien, au dire des orateurs qui ont pris leur défense, leur accorder des subsides en argent.

Nous avons inutilement représenté l'état anémique de la caisse et fait observer que le caissier, M. Mercier, déclarait que celle-ci ne pouvait plus payer la prime pour l'assurance en cas d'accident, que l'exposition nationale de Berne allait la mettre à une rude épreuve, qu'il fallait renvoyer toute dépense non urgente à des temps meilleurs, une majorité, petite il est vrai, a décidé de continuer à donner des primes en argent pour payer les dépenses de ceux qui s'étaient préparés à recevoir les experts.

Le résultat est acquis. Relisez la communication du comité central, figurant à la page 71 du numéro d'avril 1914 de notre *Bulletin*.

« Dorénavant on ne pourra plus subventionner qu'un seul délégué à l'assemblée générale. »

Ainsi, que la section soit composée de 10, 15, ou de 180 membres, un seul délégué sera indemnisé. Voilà où nous en sommes arrivés, avec ce système de n'avoir pas voulu réserver ses fonds d'une manière judicieuse et prudente.

Bien mieux, on nous invite à payer 50 centimes par membre de cotisation extraordinaire, pour couvrir les frais de la participation à l'exposition de Berne.

Pour mon compte, je suis parfaitement d'accord de les payer. Car il le faut, cela est nécessaire. La Suisse romande doit faire bonne figure à l'exposition. Et pour cela, il faut consentir à faire des sacrifices. Cela n'empêche que plusieurs des nôtres ne manquent pas de nous faire observer :

« Nous payons nos cotisations, nous payons volontiers le *Bulletin*, alors que d'autres se refusent à s'y abonner puisque vous n'avez pas encore réussi à le rendre obligatoire. Une partie des bénéfices réalisés par le journal ne sert-elle pas à payer des primes en argent à ceux qui, peut-être, refusent l'abonnement ? »

C'est dans les choses possibles. Mais qu'importe. Nous voulons continuer à prouver que nous ne nous laissons pas guider par l'égoïsme; qu'au contraire, nous voulons prouver notre esprit de solidarité et notre désir de travailler aux progrès de l'apiculture dans notre pays. Nous avons eu une assemblée de la section du Jura-Nord, à Courgenay, près Porrentruy, le 19 avril. A l'unanimité, on a accordé, sans récrimination, la cotisation extraordinaire demandée, pour les frais d'exposition. Mais quelle sanction prononcera-t-on contre les sections qui seraient assez mal avisées pour s'y refuser? Il y a lieu de croire que le cas ne se présentera pas.

Ce qui arrive doit nous servir de leçon pour l'avenir. Je pense que cette année-ci, la Romande ne subventionnera ni cours, ni conférences

dans les sections, n'accordera de subsides d'aucune sorte et que nos faibles ressources seront exclusivement affectées à subvenir aux frais de l'exposition.

Les primes aux apiculteurs lors des visites des ruchers se sont élevées en 1911 à 395 fr., en 1912 à 480 fr., en 1913 à 190 fr., total 1065 fr. Cela représente justement les cotisations extraordinaires de 50 centimes demandées aux membres. Ceci ne démontre-t-il pas que l'on a fait fausse route et qu'il est temps de sortir de l'ornière. Comme ces récompenses doivent être accordées à tour de rôle aux différentes sections, et que notre tour peut arriver l'année prochaine ou dans quelques années, vous voyez qu'en en demandant la suppression nous consentons à un sacrifice. Mais nous le faisons volontiers, persuadés que nous sommes qu'il est nécessaire à la bonne marche de la société.

Nous ne sommes pas opposés aux visites des ruchers. Au contraire; elles ont du bon, elles sont utiles parce que les experts sont des spécialistes ou professionnels qui montrent les côtés faibles des exploitations. Ils peuvent donner de sages conseils, de bonnes directions, qui transforment ces visites en véritables cours pratiques. Je les approuve entièrement. Ce que je n'approuve pas, ce sont les récompenses en argent. Je les accorderais plus volontiers si les visites étaient faites sans que l'intéressé soit prévenu et s'y attende. On verrait son rucher tel qu'il est généralement. Mais c'est le contraire qui a lieu. On le récompense quand il a tout mis en ordre, quand il a balayé, brossé les toiles d'araignées, fait la toilette des ruches par une peinture fraîche, etc. On juge le rucher quand il est tout autre qu'à son état ordinaire.

Je suis bien d'avis qu'à partir de l'année prochaine, on continue les visites, en accordant des médailles d'argent, des médailles de bronze ou de vermeil et des mentions honorables. Pour cela, les frais seront déjà assez considérables pour les faibles ressources de la société.

On nous a objecté, que dans ce cas la Fédération romande des sociétés d'agriculture ne nous accorderait plus de subventions. Je ne le crois pas. Car je doute qu'on nous les refuse, si nous dépensons notre argent en organisant *des cours d'apiculture, des conférences, des visites de ruchers dans les conditions indiquées plus haut, un rucher modèle pour la sélection, des achats de livres pour la bibliothèque, des achats de livres pour la vente à prix réduit aux sociétaires,* etc. Un pareil programme mérite certainement l'appui financier de la Fédération. Notre activité est d'ailleurs mise en évidence par notre *Bulletin*.

Nous pouvons attirer de nouveaux sociétaires en organisant des conférences auxquelles nous invitons tous les propriétaires d'abeilles d'une région, sociétaires ou non. Si la caisse centrale ne peut pas les subventionner, on trouvera toujours dans les sections quelques personnes de bonne volonté pour s'en charger, et cela gratuitement.

A fin février, plusieurs apiculteurs m'ont communiqué leurs doléances en m'annonçant des pertes sérieuses de colonies et en me demandant ce qu'il fallait faire pour sauver les autres. J'ai alors convoqué tous les propriétaires d'abeilles du district à une conférence à Porrentruy pour le dimanche 8 mars. Plus de 50 participants ont répondu à l'appel. J'ai expliqué ce qu'il y avait à faire pour sauver ce qui restait. J'ai conseillé la nourriture solide, sucre en plaques, sucre en pâte, etc., etc.

J'ai profité de la circonstance pour faire valoir les avantages qu'il y a de faire partie de la société. J'ai annoncé que nous donnerions un cours d'apiculture de cinq jours à répartir sur les saisons des principaux travaux apicoles pendant le cours de l'été. J'ai recueilli, séance tenante, neuf demandes d'admission dans la société, de ressortissants du seul district de Porrentruy, et 19 inscriptions pour participer au cours. Notre caissier peut être tranquille, nous ne demanderons pas de subside à la caisse de la Romande.

Pas un des nouveaux sociétaires n'a fait une objection au sujet de l'abonnement au *Bulletin*.

M. Linder-Chabanel a publié un excellent article au sujet de l'obligation. Il reprend et défend une proposition qui avait déjà été faite dans nos assemblées de délégués et qui aurait dû être adoptée. Augmenter de 2 fr. 10 le montant de la cotisation annuelle des membres et percevoir en même temps *cotisation et abonnement*.

Espérons que la prochaine assemblée de délégués résoudra enfin cette question dans ce sens.

Porrentruy, 22 avril 1914.

P. Billieux.

UNE PROPOSITION

Relisez-vous parfois les années précédentes du *Bulletin*? Je le pense, et cet hiver, les journées maussades n'ont pas manqué où l'on sentait le besoin de relire les numéros d'été pour savourer par le souvenir les belles journées ensoleillées. Ces numéros, quand ils ont paru, on les a parcourus rapidement, courant au plus pressé ou appelés par telle besogne urgente.

Il se remue beaucoup d'idées dans ce *Bulletin*; il se fait même nombre de propositions fort bonnes qui restent, hélas, à l'état de propositions et pour quelques-unes c'est dommage vraiment. J'ai relu 1913, c'est donc tout neuf et j'ai retrouvé là des choses qui méritent d'être reprises.

Ainsi à la page 13, un inconnu (!) qui signe E. R. et qui n'aurait même pas besoin de signer, tant son style est plein de verdure et de

charmante originalité, cet inconnu, dis-je, après avoir récapitulé certains progrès, vient dire ceci : « Où nous faisons peu de progrès, c'est dans l'élevage en général. Je vous dis carrément que dans ce domaine il y a encore énormément à faire. » Qui est-ce qui n'est pas d'accord avec cela ? Mais que fait-on ? N'y a-t-il rien à tenter ? Faut-il laisser tomber cette constatation et ne pas lui donner sa suite naturelle ?

Plus loin, M. le professeur Bosset revient sur la question, dans le numéro 2 de cette année 1913. Il fait une proposition que je trouve à la page 45 : « à nous, apiculteurs romands, d'organiser des stations d'élevage de mâles de choix, de race prolifique et active ». Voilà quelque chose de précis, de formel ! mais je cherche vainement la réalisation de cette proposition formelle.

Que de fois M. Gubler, dans ses « Conseils » ou dans ses « Rapports » n'a-t-il pas émis les mêmes idées.

M. Linder-Chabanel a touché la question aussi. M. L. Fusay de même, d'autres encore, M. Auberson ; des Alpes au Jura, de Genève à Fribourg, tout le monde est d'accord qu'il y a quelque chose à faire et puis, contents de cette touchante harmonie dans les idées, nous ne faisons rien de plus ou mieux, rien du tout.

Alors ? Où et quand ces discussions théoriques pourraient-elles aboutir à une résolution pratique ?

Dans le *Bulletin* ? Oui, sans doute, mais je doute qu'on arrive ainsi à quelque chose et ce serait bien long. A l'assemblée des délégués ? Ceux qui vont savent trop bien que malgré les quatre heures que dure la séance, on ne parvient pas à faire une besogne vraiment pratique au point de vue qui nous occupe, parce que cette assemblée doit s'occuper des questions administratives qui prennent tout ce temps. Aux assemblées générales ? Elles sont si richement pourvues de travaux spéciaux et de distractions, de visites et de réjouissances qu'on ne peut pas encore y introduire autre chose. En outre ces assemblées réunissent surtout les apiculteurs de la région intéressée et relativement un très petit nombre de ceux qui sont trop éloignés pour y assister.

Alors encore ? Eh bien, il nous faudrait une réunion, sans ordre du jour officiel, dans un lieu central, destinée à une ou deux questions seulement qu'on discuterait à fond et au point de vue essentiellement pratique — par exemple cette question d'élevage.

Pourrait y assister : quiconque s'intéresse à la question. Les sections auraient avantage à envoyer quelqu'un qui rapporterait quelque chose de précis, de pratique, en échange de quoi l'envoyé pourrait être indemnisé de son voyage, en tout ou en partie.

Cette année, où nous n'aurons pas d'assemblée de printemps, sauf en août à Berne, serait particulièrement favorable à un essai de ce

genre. J'ajoute que ce n'est pas pour tirer dans les chasses du comité que je propose cela, je serais mal placé pour le faire ; mais le comité a suffisamment d'ouvrage sans lui imposer encore cela ; en outre, une assemblée sans caractère officiel est un organisme plus libre, plus souple et plus facile à mettre en mouvement.

Voici donc ma conclusion : Ceux qui s'intéressent aux questions apicoles pratiques sont invités à se réunir à Lausanne ou Yverdon. Ceux qui seraient disposés à venir à cette réunion sont priés de le faire savoir au soussigné en indiquant leur avis au sujet : 1. Du lieu de réunion ; 2. Du jour ou de l'époque favorable ; 3. De la question à discuter.

Si le nombre des réponses est suffisant, j'enverrai une convocation par carte personnelle. Si rien ne vient, c'est que décidément il n'y a rien à faire, mais nous y perdrons tous. *Schumacher.*

RAPPORT SUR LES INSPECTIONS DE RUCHERS EN 1913 DANS LE 2^{ME} ARRONDISSEMENT

Après avoir passé un hiver doux, les colonies se sont trouvées au commencement du printemps dans un bon état de santé et de force ; cependant cette température anormale a causé de trop fréquentes sorties et surtout un grand élevage de couvain au moment où les abeilles ne trouvaient rien au dehors, de sorte que si les populations augmentaient rapidement c'était aux dépens du grenier dont les réserves diminuaient dans le même sens, et en mars déjà, beaucoup de ruches et surtout les plus fortes, qui n'ont pas été surveillées et secourues à temps, ont péri faute de nourriture.

Celles qui ont survécu avaient, comme force, au commencement d'avril une vingtaine de jours d'avance sur une année ordinaire ; à ce moment la belle floraison des arbres fruitiers et une température favorable se prêtaient admirablement au travail de nos butineuses et la bascule indiquait, chose rare à cette époque, des augmentations journalières allant jusqu'à 600 grammes.

Les néfastes journées des 12, 13, et 14 avril ont arrêté ce bel élan, les augmentations se sont changées en diminutions et il a fallu encore nourrir jusqu'à fin mai.

La récolte, pour la plaine comme pour la montagne, s'est faite entre le 25 mai et le 18 juin ; dès cette date, les abeilles n'ont guère récolté que pour leurs besoins journaliers et nombreuses ont été les colonies qui ont dû recevoir de forts suppléments de nourriture lors de la mise en hivernage. La moyenne de récolte pour le Valais n'a pas dépassé (sauf de rares exceptions) 6 à 7 kg. par ruche ce qui est peu

et pourtant nous sommes encore dans les privilégiés en Suisse, où la plus grande partie des ruchers n'ont absolument rien donné ; aussi les miels ont atteint des prix élevés inconnus jusqu'ici et les apiculteurs qui ne se sont pas trop pressés pour la vente de leur récolte trouvent facilement à la placer à des prix avantageux.

Quant à la loque, malgré les conditions qui lui étaient favorables pendant toute la saison (froids du printemps et de l'été, manque de récolte, etc.), elle va en diminuant ; je l'ai trouvée dans 7 ruchers sur 178 qui ont été inspectés, soit environ le 4%, tandis qu'aux premières inspections, en 1909, il y avait le 10 % de ruchers atteints.

La négligence et le manque de soins entendus, sont toujours la principale cause de son existence ; on veut bien s'occuper d'apiculture pendant que tout est nouvellement monté : ruches, rayons, population (même le cou de ces soi-disants apiculteurs), soit pendant que tout va bien de soi même, et qu'il n'y a qu'à laisser couler le miel dans les bidons, mais sitôt qu'il faut mettre la main à la pâte, salut... nourrir au besoin, nettoyer, changer les vieux rayons et les vieilles reines, etc., tout ça est bon pour ceux qui ont du temps à perdre ; les grosses nuques apicoles ne s'amuse pas à ce jeu-là, elles préfèrent jeter le manche après la cognée et au lieu de faire leur *mea culpa*, livrer leurs ruches à la teigne, la loque et le pillage et causer ainsi la perte de leurs ruches et celle des ruchers voisins.

On conserve trop de ruches faibles et surtout trop de vieux rayons percés, noircis, contenant du pollen durci, qui ne permettent pas une ponte régulière ; le couvain, au lieu d'être serré et compact, est disséminé sur différentes parties des rayons et exposé à n'avoir pas la chaleur nécessaire à son développement normal et à donner prise aux maladies ; la distance entre les rayons n'est pas toujours observée et les populations ne sont pas assez resserrées, surtout au printemps, pendant l'élevage du couvain.

J'en reviens à mes moutons. (J'en ai parlé l'année dernière.) La formation de sections composant la Société valaisanne d'apiculture avec visites des ruchers des membres de ces sections combinées avec conférences pratiques, fera le plus grand bien pour l'avancement de l'apiculture dans notre canton.

Bramois, le 15 décembre 1913.

H. Gay, inspecteur.

SIROP DE SUCRE ET SUCRE DE FRUITS (SUCRE INVERTI)

L'été dernier, je dus, tard dans la saison, m'occuper d'un petit rucher de 16 colonies. Naturellement, il fallut nourrir !

Las de transformer ma maison en fabrique de sirop (j'en avais bien

donné déjà au moins 1800 litres à mes ruches) je me décidai à hiverner ces 16 colonies avec du sucre de fruit, et en commandai quelques bonbonnes à MM. Gericke et Cie, à Zurich. J'avais déjà employé, avec succès, le sucre de fruit comme nourriture de printemps, mais jamais comme aliment exclusif pour l'hiver.

Les 16 colonies en question reçurent en abondance de ce beau sirop doré et moelleux. J'en donnai aussi à quelques-unes de mes ruches pour compléter leur approvisionnement. La bascule me renseignerait sur le déchet provenant de l'emmagasinage du dit sirop, pour comparer avec mes pesées sur le sirop ordinaire. Ayant deux ruches sur bascule, une très forte et une moyenne, la comparaison allait être intéressante. Nous verrons les chiffres plus loin.

Quelques jours après le nourrissage, j'examinai à nouveau ces colonies. Oh ! surprise ! Les cadres vides ont fait place à de beaux cadres *presque tout operculés*, tandis que mes ruches, nourries un mois auparavant avec du sirop de sucre, ont très peu operculé.

L'hiver vint et, à partir du 19 décembre, un froid intense fait subir à nos abeilles une réclusion totale.

Je suis néanmoins sans souci, lorsque, en janvier, un apiculteur expérimenté me raconte avoir vu des colonies mortes de dysenterie au printemps. Et pourquoi ? Sucre de fruit !

Ce sombre tableau ne m'impressionne heureusement pas trop. Le 28 janvier, une petite sortie de nos bestioles me prouve que leur état sanitaire ne laisse rien à désirer. 12 février : temps radieux, magnifique envolée : *pas trace de dysenterie*, après une réclusion de huit semaines.

Aujourd'hui, inspection faite, ces colonies sont en parfait état.

Mais, vont clamer quelques-uns, le sucre de fruit est beaucoup plus cher que le sirop de sucre ! Erreur, chers collègues, et pour vous convaincre voyons quelques chiffres.

60 kg. de sucre donnent, après évaporation, de 90 à 95kg. de sirop, suivant la quantité d'eau qu'on y a mise.

Coût de 95 kg. de ce sirop : $0 \text{ fr. } 45 \times 60 = 27 \text{ fr.}$; à ajouter pour travail, combustible, usure du matériel, etc : 1 fr. 50. Total : 28 fr. 50, pour 95 kg. Prix de revient de 100 kg. : *30 francs*.

Prix de revient de 100 kg. sucre de fruit : 37 fr. + 5 fr. de port = *42 francs*.

Mais l'emmagasinage dans la ruche par les abeilles fait subir un déchet de un cinquième du poids total pour le sucre de fruit et de deux cinquièmes pour le sirop que nous faisons.

Donc sur 100 kg. de sucre de fruit donné, il reste dans les ruches : 100 kg. — $1/5$ de 100 = *80 kg.*

Pour le sirop de sucre, il reste : 100 kg. — $2/5$ de 100 kg. = *60 kg.*

Les 80 kg. de sucre de fruit emmagasinés ont coûté 42 fr. Les 60 kg. de sirop ordinaire : 30 fr.

Une petite division montre pour finir que : 1 kg. de sucre de fruit emmagasiné revient à 0 fr. 52 ½, et 1 kg. de sirop ordinaire à 0 fr. 50.

Cette petite différence de 2 à 3 centimes par kg. est compensée par d'autres avantages ; et, pour résumer, voici, expérience faite, mon opinion :

Le sucre de fruit ne donne pas de dysenterie aux abeilles ;

Etant inverti, il ne cristallise pas et ne s'aigrit pas ;

Pouvant être donné à une densité plus forte que le sirop de sucre, il économise : du temps à l'apiculteur pour la distribution et de la fatigue aux abeilles pour l'emmagasinage et l'évaporation ;

Etant operculé par les abeilles, celles-ci en consomment moins pendant l'hiver, d'où économie.

Il y aurait encore d'autres choses à dire, mais en voilà assez pour une fois. Si des collègues ont utilisé le sucre de fruit, qu'ils veuillent bien, par la voie du *Bulletin*, nous faire part du résultat obtenu. L'automne prochain, je compte renouveler ces expériences, à moins qu'il ne soit pas nécessaire de nourrir.

Souhaitons-le pour nos bestioles et pour nous !

Begnins, le 19 mars 1914.

D. Charlet.

CORRESPONDANCE

Premploz, 12 mai 1914.

Nous avons passé les trois dernières semaines d'avril sans une goutte de pluie. Ce beau temps fut, on ne peut mieux accueilli au rucher, et compensa les arrêts de mars. Un certain nombre de colonies ont le corps de ruche complètement garni et j'en ai noté dont, en ce dernier espace d'un mois, la population a quasiment doublé.

La floraison des cerisiers s'est effectuée dans les meilleures conditions, mais c'est sur la fin seulement, soit les derniers jours d'avril, que des apports très sensibles de miel ont été constatés, cela d'une manière très irrégulière. Quelques fortes colonies ont empli en quelques jours la place disponible dans le corps de ruche, tandis que celles dont la population avait juste de quoi couvrir le couvain relativement abondant, n'ont pas eu un contingent assez fort de butineuses pour profiter efficacement de cette récolte.

Dans la nuit du 30 avril, une pluie bienfaisante rafraîchit la campagne déjà altérée et depuis quelques jours le temps est à l'humidité. Les colonies normales n'en seront pas indisposées pour autant, si nous avons soin de veiller à ce que les provisions ne fassent pas défaut.

Le 10, soit dimanche matin, nous fûmes éveillés par des craquements sourds et lugubres... Des arbres qui cédaient par la base, ou s'ébranchaient sous le poids d'une neige grasse et lourde, laquelle continuait à tomber avec une désespérante persistance jusque vers les 7 heures. Le thermomètre qui était descendu vers les 5 heures jusqu'à + 1 degré, remonta heureusement bientôt pour se maintenir dans la journée et la nuit suivante assez haut pour écarter tout danger de gel. Dans le vignoble, les dégâts se bornent ainsi, pour le moment du moins, aux bourgeons abîmés, cela dans une proportion qui s'accroît selon les régions, l'avancement de la végétation et aussi les travaux d'ébourgeonnement qui y avaient déjà été opérés.

Cette chute inattendue de neige fut en effet exceptionnellement régionale. Nulle dans la plaine de Martigny et en aval, elle fut surtout abondante dans le centre, pour diminuer ensuite à Sierre et à Loèche. A Sion, la couche blanche mesura jusqu'à 20 cm., à Premplaz, 25 cm.

Aujourd'hui, les derniers vestiges en disparaissent de nos campagnes pour laisser les foins et les blés littéralement collés sur le sol. Cette lamentable situation de nos prairies aura-t-elle peut-être une répercussion néfaste sur le nectar ?... Si tel n'est pas le cas, les positions actuelles de nos troupes nous les font espérer passablement fortes pour la miellée qui commence ici dans la règle générale avec le mois de juin. Bien que nos abeilles ne paraissent pas avoir souffert de ce caprice du temps, elles doivent toutefois aspirer au retour du soleil, puisqu'elles ont commencé, par-ci par-là la construction de quelques cellules royales. Ces jours, nous avons le temps de préparer nos caissettes et d'ajuster nos feuilles gaufrées. Cet après-midi, la neige tombe encore sur les sommets des Alpes et même assez bas dans la région des bois, tandis qu'une pluie fine arrose surabondamment la plaine et les coteaux. Les frais bourgeons de nos vignes sont encore tout frissonnants de crainte.

Et dire que le 4 mai dernier, un essaim a traversé le village ! « D'où viens-tu ... Où vas-tu ?... » lui demandèrent les spectateurs qui l'ont suivi pendant quelques minutes. Ces questions étant restées sans réponse, force fut d'enregistrer le fait sans autre détail.

F. Berthouzoz.

CONTROLE DU MIEL

Les contrôleurs de sections sont priés de prendre bonne note des instructions suivantes :

1° Ils prélèveront chez chaque apiculteur deux échantillons qui seront scellés au moyen d'une bande de papier passée sur le cou-

vercle. Le numéro du bulletin de contrôle sera répété sur le scellé; en outre, l'apiculteur y inscrira un mot quelconque, ce qui lui donnera la garantie que son échantillon ne sera pas touché.

2° Les échantillons ne seront prélevés que lorsque le miel aura séjourné quelques jours dans le maturateur. Si le miel est contenu dans plusieurs récipients, prendre autant que possible dans chacun de ceux-ci et également pour les deux échantillons. En soutirant au robinet du maturateur, éviter de prendre le premier miel (2 à 3 kg. au moins), celui-ci contenant presque toujours des impuretés.

3° Ils indiqueront dans le bulletin de contrôle, à la rubrique *observation* : miel de hausse, ou : miel extrait dans le corps de ruche. Signaler aussi si l'apiculteur a pratiqué le nourrissage spéculatif au sucre.

4° Ils adresseront, sur formulaire officiel qu'ils recevront des présidents de sections, une liste des apiculteurs contrôlés, laquelle sera remise au jury sous pli fermé, celui-ci ne devant être ouvert qu'après que le jury a prononcé l'admission ou le rejet des échantillons présentés. Le jury prononce ainsi sans connaître les noms des apiculteurs dont il a à juger le miel.

5° Les contrôleurs qui détiennent encore des bulletins de contrôle de la première impression sont invités à ne pas remplir la rubrique : nom de l'apiculteur; le numéro d'ordre suffit.

Les présidents de sections devront aviser le chef de contrôle sitôt après le prélèvement des échantillons. La date de la réunion du jury de chaque section sera fixée par le chef du contrôle. Cependant, pour simplifier et éviter tout retard, ce dernier se rangera volontiers à la date qui lui sera fixée et pour autant qu'il ne sera pas retenu ailleurs.

Les apiculteurs sont rendus attentifs au fait que le miel doit être suffisamment mûr et d'une rigoureuse propreté. Pour être bien épuré, il ne suffit pas qu'il soit passé au tamis, il lui faut encore un repos de quelques jours dans le maturateur ou autre récipient. Les miels dont la propreté laissera à désirer ne seront pas acceptés. Celui qui fait contrôler sa première récolte devra aussi faire contrôler les suivantes; de même celui qui fait le commerce du miel, s'il se soumet au contrôle, ne peut acheter et vendre que du miel contrôlé.

Lors du prélèvement des échantillons, les apiculteurs indiqueront au contrôleur le nombre d'estampilles ordinaires ou en couleurs qu'ils désirent. Ils ont droit à deux estampilles par kilo de miel contrôlé; elles leur seront remises par les présidents de sections au prix de 1 centime pièce pour les ordinaires et de 4 centimes pour celles en couleurs.

Le soussigné est toujours à disposition pour tous renseignements utiles.

Aclens, le 16 mai 1914.

Le chef du contrôle : *Aug. Chapuisat.*

SECTION DE LA VALLÉE DE TAVANNES

Sorvilier (J. bern.). — Le 25 avril, par un temps superbe (superbe en son genre, bien entendu), les apiculteurs de l'Erguel-Prévôté, section de Tavannes, se sont réunis en séance à Pontenet.

Inutile de vous dire l'impression agréable que l'on éprouve dès l'approche du beau rucher de M. Lucien Girod; et plus on examine, plus on approfondit, plus aussi on constate que l'on a affaire avec un apiculteur sérieux et entendu. Belles colonies pleines de promesses, mobilier apicole tenu selon toutes les règles, carnet de notes, rien ne manque.

Certes, tant de soins et de dévouement méritent récompense, et l'abeille, qui n'est point ingrate, saura un jour le prouver à l'habile apiculteur qu'est M. Girod.

Nous ne voulons pas oublier non plus le charmant accueil que nous a réservé la maîtresse du logis; qu'elle reçoive encore ici nos plus vifs remerciements.

La prochaine séance pratique aura lieu, si possible, le jeudi 21 mai prochain, à Bellelay. F. K.

SUCRE CRISTALLISÉ

La section de Cossonay a fait de très heureuses expériences avec ce sucre soit pour le nourrissement spéculatif ou stimulant du printemps, soit pour les provisions d'automne. En le commandant en gros, nous avons obtenu des prix très avantageux : automne 1913, à 38 fr. 50 les 100 kg., franco gares Cossonay ou La Sarraz.

En vue du nourrissement du printemps 1914, nous préparons une nouvelle commande. Les apiculteurs d'autres sections qui voudraient profiter de ces prix de gros, sont invités à s'inscrire auprès du soussigné. Les frais de réexpédition de Cossonay à la station du destinataire ne sont pas très élevés.

Les conditions sont : paiement à livraison en gare de Cossonay ou contre paiement anticipé par mandat-poste.

Indiquer la station destinataire. S'inscrire avant le 30 janvier.

Pour la Section de Cossonay :
Schumacher, à Daillens.

LES DANGERS ET LES CONSÉQUENCES DU NOURRISEMENT AU SUCRE

*Sucres à donner aux abeilles.
Ce sont les ouvrières qui déterminent le sexe.*

Le miel ou sucre de glucose et de lévulose est la seule nourriture complète des abeilles adultes. Le miel, surtout sous forme de nectar, avec le pollen est la nourriture rationnelle du couvain et des abeilles au travail.

Sous prétexte de culture intensive et d'économie, on a recommandé bien des fois de remplacer le miel du nid à couvain par du sirop de sucre. Tel que l'indiquent les auteurs, le sirop de sucre, dans son mode de préparation et dans son mode d'emploi, use prématurément les abeilles adultes et finalement les prédispose à la dégénérescence, puis aux maladies infectieuses. C'est donc de la sélection apicole à rebours.

La mode apicole est au sirop de sucre, et comme elle se généralise, on peut estimer sa consommation sous forme spéculative et d'approvisionnement à 5 kg. par colonie. Comme il y a en France, d'après la statistique de 1901, 1,675,929 ruchers en exploitation, c'est donc plus de 8 millions de kilos de sucre consommés annuellement par les abeilles au détriment du miel et de l'apiculture française.

Par ce qui précède, on voit de suite les conséquences économiques et sanitaires de l'abus du sucre en apiculture. Le sucre apicole est nuisible à la santé des abeilles et à l'apiculture française. Au lieu d'un dégrèvement, il serait désirable que le sucre apicole fût frappé d'une taxe supplémentaire.

Malgré tous les dangers du nourrissage intensif au sucre, nous voyons des apiculteurs, des sociétés, d'éminents publicistes, par snobisme, réclamer à grand fracas le dégrèvement des sucres à nourrir les abeilles.

Dans ma simplicité d'ouvrier apiculteur, je me suis demandé pourquoi des revues des sociétés et des publicistes, qui paraissent si compétents sur les véritables intérêts de l'apiculture française, perdent leur temps à importuner leurs députés locaux, au lieu de s'adresser directement au puissant syndicat des fabricants de sucre. A cette porte ils obtiendraient de suite gain de cause.

Abstraction faite des dangers économiques et hygiéniques, le dégrèvement du sucre est-il utile ? puisque l'on peut nourrir avec un édulcorant fortifiant revenant à 20 centimes le kilo.

Le miel, avons-nous dit, est la meilleure nourriture à fournir aux abeilles. A défaut de bon miel, on peut le remplacer par des sucres du commerce. Les sucres du commerce ont une valeur alimentaire et des cours très différentiels. Les meilleurs sucres à nourrir sont :

En période active : le sucre roux de canne ; puis le sucre roux de betterave, tous les deux absolument purs, mais non blanchis, car j'ai remarqué que le blanchissement enlève certains sels des plus utiles au développement des abeilles.

En période non active et d'approvisionnement : le sucre blanc de canne cristallisé, puis le sucre blanc cristallisé de betterave.

Dans tous les cas, la ration doit être invertie, si elle ne l'est naturellement, et ne jamais, sans danger dépasser le quart de la nourriture nécessaire aux abeilles.

Pour être parfait, il serait prudent de compléter la nourriture édulcorante par des matières assimilables phosphatées et azotées, surtout lors de l'élevage du couvain. Les chimistes auraient à nous fournir une formule rationnelle.

Je remarque dans l'*Apiculteur* de Paris, 10—1913, la note de M. Fenouillet. A mon humble avis, une mère normalement fécondée ne pond qu'une seule sorte d'œufs fécondés. Ce sont les ouvrières, à leur désir, qui en feront soit des mères fécondables, soit des ouvrières, soit des mâles, par mutilation pour ces derniers. Car, si l'on donne du *jeune couvain d'ouvrières* à une colonie bourdonneuse, forte et bien exercée à l'élevage des mâles, elle transformera une partie de ce jeune couvain d'ouvrières en *mâles*.

Par là, les mâles peuvent avoir deux sortes de procréation : 1. Par femelle vierge, œufs vierges ; 2. Par femelle fécondée, œufs fécondés, mais *défécondés* par les ouvrières. La théorie de Dzierzon ne serait pas totalement exacte.

Une autre particularité bien connue des éleveurs de reines. Une colonie orpheline et sans couvain — depuis 15-20 jours — a une *tendance naturelle à élever des mâles sur la première ponte de sa jeune mère normalement fécondée*. Ch. Dadant attribue cette anomalie à la jeune mère qui ne connaîtrait pas encore le mécanisme de sa grand-mère. La jeune mère fécondée n'y est absolument pour rien, la faute est totalement imputable à la colonie éducatrice, qui est, par sa fausse situation antérieure, entraînée à l'élevage des mâles, et ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'elle s'aperçoit de sa situation normale et qu'elle se ressaisit pour élever uniquement des ouvrières.

Bourgeois.

PLAIDOYER DES ABEILLES

Ceci n'est point un réquisitoire dressé contre ceux qui s'occupent de nous, mais bien une plaidoirie, une supplique, un mémoire que la collectivité du peuple butineur adresse à ses amis de tous les pays.

Nous espérons, par ce moyen, arriver à améliorer notre sort, combattre certaines erreurs; nous voulons aussi protester contre les traitements barbares qui nous sont trop fréquemment infligés.

Nos griefs sont nombreux et assez importants pour que nous ayons songé à élever la voix jusqu'à vous. Il ne nous sera pas possible d'énumérer ici tous nos désirs, tous nos sujets de mécontentement; mais nous pensons que signaler les uns pour en obtenir l'amélioration, entraînera la disparition des autres. Il ne nous est pas possible de nous adresser individuellement à tous ceux de qui nous croyons avoir à nous plaindre; cela nous a amenées à rédiger ce plaidoyer commun, certaines que nous sommes de le voir parvenir à la connaissance de tous, pour que chacun, connaissant nos souhaits, fasse tout ce qui dépend de lui pour s'y conformer et pour les réaliser.

Nous voulons aussi témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui, par leurs écrits, leurs recherches et leurs découvertes, ont si puissamment contribué au développement de nos républiques. C'est à ces bienfaiteurs de notre race que nous devons la multiplication extraordinaire de nos familles, les facilités de travail, les demeures spacieuses et pratiques, la considération qui entoure notre culture.

Nous savons que l'homme est un être supérieur, qu'il a reçu en partage de régner sur la terre et que tous les êtres vivants, toutes les choses inanimées lui sont soumises. Nous ne faisons pas exception. Aussi ne songeons-nous nullement à nous affranchir d'une domination que nous reconnaissons être bonne pour nous, d'une manière générale. Si nous nous permettons cependant, malgré le droit incontestable que nous reconnaissons à l'homme, malgré notre soumission, de lui signaler avec nos desiderata diverses réformes à opérer dans la manière de nous soigner, c'est qu'il résulterait de ces améliorations, croyons-nous, un grand bien pour les uns autant que pour les autres.

Aussi loin que remontent nos traditions, elles nous enseignent que toujours nous avons été sujettes de votre race, non des esclaves serviles et inutiles, mais des alliées, des auxiliaires infatigables autant qu'appréciées. Vos peuples nous ont symbolisées et vos poètes nous ont chantées. Les uns comme les autres ont vanté l'ordre, l'activité et la concorde qui règnent au sein de nos tribus, la sagesse

des lois qui nous dirigent, la douceur du miel que nous produisons.

Nous n'avons jamais songé à élever la voix pour nous plaindre des procédés de dame nature envers nous, bien qu'elle se montre parfois marâtre, car elle nous rend ordinairement au centuple ce qu'elle nous enlève d'un autre côté. Nous n'aurions pas davantage pensé à critiquer la manière de faire des hommes à notre égard, bien que leurs agissements soient infiniment plus barbares, si nous n'étions pas persuadées que de la connaissance du mal il ne sorte un grand bien pour tous.

Dans un conseil tenu jadis par nos aînées, et dont le souvenir se perpétue parmi nous de génération en génération, il avait été reconnu que la domination de l'homme ne pouvait que nous être profitable et que nous avions tout à gagner de nous y soumettre sans réserve. A cette époque reculée on nous pourvoyait déjà de demeures, on nous rendait même quelques soins, souvent, hélas, nuisibles pour nos colonies; mais on ne nous forçait pas, comme aujourd'hui, à nous plier à toutes sortes de caprices, d'essais ou d'expériences.

Cependant, malgré la position que vous nous avez faite, aucune voix, au milieu de nous, ne songe à s'élever contre la décision prise jadis; soumises nous avons été, soumises nous voulons rester, préférant le rôle de victime à celui de bourreau. Tout ce que nos aînées ont fait, nous voulons le faire. Mais nous voulons malgré tout protester, si protester dans votre propre intérêt peut contribuer à faire améliorer une situation parfois intolérable. Peut-être n'arriverez-vous pas à comprendre le mobile qui nous dirige, guidés que vous êtes par le sentiment que nos intérêts vont à l'encontre des vôtres.

Nous répétons encore que nous n'avons d'autre but que de combattre parmi vous l'ignorance, la négligence, l'inconstance, l'avarice et la cupidité qui vous dirigent trop souvent et dont les conséquences sont si funestes pour notre espèce.

Puisse donc notre supplique tomber en bonnes mains et être prise en considération par le plus grand nombre, vous amener à mieux comprendre nos besoins et nos aspirations!

Nous voulons donc exposer ici, en y répondant du mieux que nous pourrons, les reproches que vous nous adressez, les méfaits dont nous nous rendons coupables ainsi que les griefs que nous avons à formuler. La liste en sera longue quoique bien incomplète; mais elle sera suffisamment édifiante pour ceux qui sauront en faire leur profit.

Nous savons que, pour beaucoup d'entre vous, les torts sont tous de notre côté, que non seulement vous n'avez rien à vous reprocher,

mais encore que vous pourriez exiger bien davantage sans outrepasser vos droits. Telle n'est pas tout à fait notre opinion. Nous pensons au contraire que, malgré tout le mal qu'on dit de notre peuple, malgré tous les méfaits dont on le charge, la plupart des reproches qu'on nous adresse, et que nous allons énumérer, ne sont pas fondés, qu'ils reposent sur des erreurs et sont, pour la plus grande partie, dus aux apiculteurs eux-mêmes. Il est si aisé de rejeter ses propres fautes sur les autres, surtout si ceux-ci ne sont pas présents pour se disculper.

Nous ne pouvons, souvent, pas saisir le motif de vos actes, car les soins que beaucoup nous donnent vont parfois à l'encontre de leurs propres intérêts. Et cependant nos désirs, nos réclamations n'ont rien d'excessif, ni d'irréalisable. Vous en jugerez. Nous ne souhaitons qu'un traitement plus conforme à ce qu'il doit être, plus humain, si l'on peut employer, se rapportant à nous, une expression que nous vous entendons souvent répéter lorsque vous parlez de vos intérêts particuliers, mais dont le sens semble avoir une toute autre signification lorsqu'il s'agit des nôtres.

Chacun de nous a sa manière de nous soigner qu'il juge être naturellement bien supérieure aux autres. Nous n'avons pas à nous prononcer là-dessus; mais nous pensons que toutes les méthodes sont bonnes si elles ne vont pas à l'encontre des lois naturelles. Pour les uns, tous les soins qu'on nous donne sont inutiles, c'est du temps perdu; pour d'autres, par **contre**, on ne saurait jamais nous accorder assez de temps et de soins. Les deux systèmes sont nuisibles, mais il y a un juste milieu à garder. Depuis que nous sommes domestiquées et que vous voulez tirer parti de nos produits, nous avons besoin de soins; mais ils ne sont jamais absorbants et ils vous incombent puisque vous entendez nous conduire comme bon vous semble. Ces soins doivent être exécutés en temps voulu, ni prématurément, ni trop tard, comme cela arrive fréquemment, ce qui leur enlève toute valeur.

Nous devons nous accommoder de toutes vos ruches, dont Dieu seul en pourrait faire le dénombrement, et vous ne paraissez nullement satisfaits si vous n'en tirez pas tout ce que vous aviez espéré, parce que nous les trouvons petites, inconfortables, défectueuses.

Au lieu d'écrire volume sur volume pour faire connaître la théorie de notre culture, que n'éduquez-vous les débutants comme les vieux praticiens par des cours, des conférences pratiques où ils seraient initiés non seulement aux meilleures méthodes, mais aussi à nous procurer les demeures qui nous conviennent le mieux. Nous voudrions surtout que tous, connaissant nos besoins, nos mœurs, notre anatomie, apprissent ainsi à nous procurer ce qu'il nous faut pour prospérer.

Ce ne sont pas là des désirs insensés, mais est-ce peut-être parce qu'ils sont trop simples, trop naturels, trop facilement réalisables que vous ne voudrez pas en tenir compte, chose qui, paraît-il, se produit assez ordinairement parmi vous.

Nous reconnaissons cependant que bien des progrès ont déjà été réalisés, que vos nombreuses inventions, vos multiples perfectionnements ont grandement amélioré notre situation en facilitant nos travaux, en nous dotant d'habitations plus vastes, plus pratiques et plus hygiéniques. Mais il y a encore bien du chemin pour arriver au but et nous souhaitons que vous ne vous arrêtiez pas en route.

C'est surtout depuis une trentaine d'années que vos recherches ont été couronnées de succès, que des améliorations pratiques ont été apportées à notre élevage et que ceux qui s'occupent de nous possèdent un peu plus d'instruction. Mais à côté de ces progrès incontestables, que d'erreurs propagées, que de recul même.

Croyez-nous, amis, il est temps de rompre complètement avec un passé entaché d'ignorance, d'abandonner la routine, les vieux préjugés qui nous tuent plus sûrement que les maladies ; il faut que dorénavant vous apportiez encore plus d'attention à notre culture et que vous nous placiez aussi au rang que nous prétendons pouvoir occuper.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles nous sommes obligées de vivre, nous n'avons jamais refusé de travailler ! Que de fois cependant n'est-il pas arrivé à quelques-unes de nos tribus de tomber entre les mains d'apiculteurs ayant la manie des améliorations et qui voulaient toujours, par conséquent, mettre en pratique ce que leur cerveau, fertile en inventions, venait de concevoir ! Qui pourra dire le nombre de nos sœurs sacrifiées ainsi à satisfaire les fantaisies d'un maître dont les conceptions avaient pour résultat final d'apporter de nouvelles entraves à notre développement en nous empêchant de prospérer comme nous le désirions. Malgré cela, vous devez le reconnaître, nous n'avons jamais cessé d'espérer quand bien même il n'y avait plus d'espoir. Toujours, dans toutes les situations, nous faisons notre possible pour rétablir la marche normale de nos républiques, heureuses, comme toujours, de recevoir de vous les secours qui nous sauvaient du désordre.

Bien peu d'entre vous se mettent, par la pensée, à notre place et se disent qu'un logis confortable, spacieux, rationnel, chaud en hiver, tempéré en été, est un idéal que seules nos tribus, placées sous la direction d'un maître intelligent, soucieux de ses intérêts, sont arrivées à voir se réaliser.

Lorsque vous avez découvert le moyen de confectionner, pour notre usage, des feuilles de cire avec des rudiments d'alvéoles im-

primées, qui nous mettent dans l'obligation de construire des rayons selon vos idées, aucune de nous n'a songé à protester en ne les utilisant pas, car toutes, nous avons été heureuses de trouver un travail tout préparé, nous épargnant de grands efforts et beaucoup de temps.

Ceci vous a peu à peu conduits à ce que vous désignez sous le nom de culture intensive, pour laquelle nous vous avons apporté un concours d'autant plus enthousiaste et loyal que ce progrès nous paraissait vouloir hâter la réalisation de nos désirs. Nous étions heureuses de vous seconder dans vos efforts intelligents en vous prouvant que nous ne redoutions ni la peine, ni les innovations qui pouvaient concourir à l'extension de nos familles. Si nous ne sommes pas toujours parvenues à vous satisfaire, c'est que trop souvent cela nous était matériellement impossible à cause des entraves que vous mettiez vous-mêmes à la réalisation de vos désirs. Vous n'en conviendrez peut-être pas, bien que cela soit.

Les améliorations que vous avez apportées à notre culture l'ont grandement développée et facilitée, mais il en est aussi résulté un mal pour nous.

Lorsque nous nous étions donné beaucoup de peine pour organiser nos demeures, lorsque le berceau de nos futures compagnes était en pleine prospérité, dans la partie de nos habitations la plus aisée à aérer, que de fois n'êtes-vous pas venus anéantir notre travail par un bouleversement malheureux, une dispersion inconsidérée des œufs, larves et nymphes soignés avec tant d'amour. Que de fois, dans le but d'augmenter la place dont nous disposions, d'activer la ponte de notre mère, n'êtes-vous pas venus intercaler fâcheusement des rayons vides qui divisaient le berceau familial que nous avons toujours tenu compact.

Il ne nous est pas possible de vous dire ici combien ces pratiques insensées ont ruiné de colonies qui, surprises par un brusque retour de froid, ont dû abandonner leurs chers nourrissons à une mort certaine. Au lieu de prospérer, nos familles, victimes de ces extensions inconsidérées, se trouvaient, en fin de compte, bien plus retardées que d'autres qui avaient été abandonnées à leurs propres efforts.

(A suivre.)

L. Forestier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Plus intelligent qu'honnête.

Les agriculteurs d'une commune du district de Lenzbourg (Argovie) voyaient depuis quelques années leurs cultures envahies par la moutarde sauvage (sénévé). Un beau matin, un paysan surprit dans son

champ un individu s'évertuant à répandre de la graine de sénevé, et qui prit la fuite quand il se vit découvert. C'était un apiculteur des environs qui avait trouvé ce moyen pratique et peu coûteux d'augmenter le pâturage de ses abeilles.

Un exemple à suivre.

Le gouvernement belge a décidé de faire planter des acacias le long des routes nationales. Outre sa valeur mellifère, l'acacia fournit un bois excellent employé à une foule d'usages. D'autre part, la récolte des arbres fruitiers plantés le long des routes est rarement recueillie par les ayants droit, cette récolte étant exposée à une infinité de dangers de toute sorte. La mesure prise par le ministère belge des travaux publics se justifie donc de toute façon et on peut souhaiter que, dans l'intérêt des apiculteurs, cette mesure soit imitée ailleurs.

Importation du miel, de la cire et des abeilles en Suisse en 1913.

Par suite de la récolte presque nulle, l'importation du miel a presque doublé en 1913 par rapport à 1912 : il a été introduit en Suisse 6008 quintaux métriques contre 3282 quintaux métriques en 1912. L'exportation s'est élevée à 160 quintaux métriques valant, approximativement 36,000 francs environ.

Il a de plus été importé 639 quintaux métriques de cire; exportation : 35 quintaux métriques.

Le nombre des abeilles introduites chez nous est resté stationnaire : 1095 colonies en 1913 contre 1110 en 1912.

De 90 envois de miel pesant ensemble 91,296 kg. retenus à la frontière comme suspects, 66, d'un poids total de 44,104 kg., ont été refoulés pour falsification, trop forte teneur en eau, malpropreté, etc. Voilà qui montre une fois de plus la nécessité d'un contrôle sérieux à la frontière.

Pour combattre la maladie de l'île de Wight.

Les apiculteurs anglais croient avoir remarqué que les abeilles de Hollande sont plus ou moins réfractaires à la maladie qui a décimé les abeilles des Iles britanniques.

M. J.-B. Mason, l'apiculteur bien connu, a décidé en conséquence d'introduire chez lui des abeilles hollandaises pour repeupler ses ruches vidées par le fléau. Il a reçu ce printemps un premier envoi de 500 colonies.

Ce sont là de simples essais, et il faudra plusieurs années pour montrer si les abeilles de Hollande sont réellement immunisées contre la terrible maladie.

Les abeilles en chemin de fer.

La *Feuille officielle des C. F. F.* publie l'avis suivant :

« La Société suisse des amis des abeilles se plaint de ce que les ruches d'abeilles transportées par chemin de fer ne soient pas manipulées avec tout le soin nécessaire. Il arrive qu'on les charge sens dessus dessous, malgré les inscriptions qu'elles portent. Cela nuit aux abeilles et occasionne même, dans certains cas, la destruction totale de l'essaim.

» Nous rappelons par conséquent au personnel l'avis F. O. N° 352/07 et l'invitons derechef à manipuler les abeilles avec toute la prudence et le soin désirables. Nous lui recommandons en particulier de veiller à ce que les ruches soient chargées debout, dans leur position naturelle, et à ce qu'elles soient le plus possible préservées des secousses et du soleil. »

Un bon point à l'administration des C. F. F.

J. M.

AVIS AUX PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS

Désirant faire connaître davantage son précieux remède pour les piqûres d'abeilles, la fabrique d'*Antipique* (voir aux annonces) offre dans un but humanitaire un flacon gratuitement à tous les présidents des sociétés d'apiculture qui désirent en faire l'essai dans les assemblées ou réunions pratiques. Nous serions reconnaissants de nous envoyer les résultats obtenus.

Pour éviter des erreurs ou abus, toutes les demandes devront avoir l'estampille de la société, joindre un timbre de 20 centimes pour frais de port.

S'adresser à Tripet-Jacot, apiculteur, Les Brenets (Neuchâtel).

AVIS

Les sociétaires de la Société romande d'apiculture sont priés de se faire inscrire auprès de leur président de section pour le contrôle du miel en 1914 avant le *15 juin* prochain.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Mahon, Courfayve, le 1^{er} avril 1914. — L'hivernage 1913-1914 a été bon en général ; toutes les ruches ont répondu à l'appel, deux orphelines. La consommation n'a pas été bien forte, les vivres sont encore en abondance, même il y en a trop dans quelques ruches, mais ce n'est malheureusement pas du miel. Pas de dysenterie malgré la longue réclusion du 23 décembre au 8 février.

Les colonies n'avaient pas trop diminué jusqu'à fin février ; par contre le mauvais temps du mois dernier a fait beaucoup de victimes.

La première grande sortie s'est faite le 8 février, le 9, les abeilles ont apporté du pollen au rucher du Noir-Bois à celui de Courfaivre le 16. Le mauvais temps a empêché les abeilles de faire la cueillette du pollen de noisetiers très abondant ce printemps, hier et aujourd'hui, elles se dédommagent sur les saules-marsaults.

M. Stahlé, Coffrane, le 8 avril. — A partir du 10 les abeilles butinent sur les saules, ormes, abricotiers (espaliers); vers le 16 sur les groseilliers; vers le 20, sur les cerisiers (espaliers), érables, et à partir du 24 sur les dents-de-lion. Les pommiers, poiriers, cerisiers sont en pleine floraison ou vont l'être pour peu que le temps soit favorable. Les ruches vont se fortifier à vue d'œil et même faire des provisions. Les ruches se développent normalement et j'ai trouvé ces derniers jours du couvain sur 8 et 9 cadres.

Si la saison tient ses promesses, peut-être pourrons-nous arrêter, pour un an au moins, l'ère des déficits, ce dont personne ne se plaindra.

M. H. Favre, Cormoret, le 8 avril 1914. — L'hivernage dans mes ruchers a été excellent sous tous les rapports ; peu d'abeilles mortes et aucune trace de dysenterie. Pourtant, j'ai trouvé une colonie avec seulement une poignée d'abeilles, cela provient sans doute du fait de l'avoir hivernée avec une jeune reine non fécondée provenant d'un éleveur de reines. La plupart de mes colonies sont, sauf trois médiocres, fortes et même très fortes en monde. Mon désir est que le temps se tourne au beau afin de pouvoir faire la visite à fond des colonies, voir l'âge des reines et celles qui seraient à remplacer. Malgré ce temps froid et maussade, allons de l'avant avec bon courage et bon espoir.

L. F. Berthouzoz, Premploz, 10 avril 1914. — La deuxième quinzaine de mars et la première décade d'avril nous gratifièrent d'un temps aussi variable que les images mouvantes d'un kaléidoscope. Note dominante : Vent, pluie, neige. Le bleu, vous n'alliez pas le chercher au firmament, il n'y en avait plus. Par contre, vous le trouviez à profusion sur le nez et les joues des bambins de l'école qui veulent à tout prix, malgré la bise et les bourrasques, s'évertuer au dehors.

Ces longs jours de réclusion ne furent pas pour développer la population de nos ruches, qui sont presque restées stationnaires depuis un mois. Il faudra une série de beaux jours pour couvrir ce retard. Que sera le reste d'avril? L'avenir seul pourra nous le dire. Depuis hier, le baromètre annonce le beau temps et j'ai vu aujourd'hui les premiers bourdons éclos se dandiner gauchement sur quelques planchettes d'entrée, ce qui paraîtrait un présage du printemps.

Les abricotiers sont en fleurs ; suivront, les cerisiers, les poiriers, les pommiers — par ordre alphabétique. Tous ces arbres fruitiers paraissent pleins de promesses.

M. L. Gallay-Ponnaz, Mont-sur-Rolle, 24 avril 1914. — Résultat de ma visite de rucher, ce printemps, soit première quinzaine d'avril, sur 26 ruches système Jarié, 25 reines ont répondu à l'appel. La ruche orpheline a été immédiatement repourvue d'une mère laquelle pond déjà. Que va-t-on de prime abord dire d'un apiculteur qui vient encombrer les colonnes de notre intéressant journal avec ce système démodé depuis si longtemps, quoique je sois cependant en possession d'un diplôme de première classe

pour soin des ruchers et développement des colonies. Et bien, Messieurs et chers collègues, je préconiserai ce système à tout apiculteur qui a son rucher entouré d'environ 500 poses de vignes. J'ai été en possession, 4 ans, de quatre ruches Dadant, fortes colonies, et n'ai obtenu pendant ce laps de temps qu'une très *médiocre* récolte, ce qui m'a obligé de les transformer dans mon système de ruches. Il y a bien quelques années, accompagnant notre honorable collègue M. Bertrand, qui allait donner une conférence apicole à Gimel, dans notre trajet, je lui fis part de mon vieux système de ruche et de la situation susmentionnée, sur quoi il me répondit : Je crois que vous avez raison.

Quoique je sois partisan convaincu du système Dadant, je ne puis que le recommander dans des contrées plus mellifères que la nôtre (La Côte).

Après trente-six ans d'apiculture, sans trace de loque, quatre de mes ruches furent atteintes il y a quatre ans; deux des plus fortes furent séparées, selon le conseil de M. Berger, à Mont. J'époussetai les abeilles dans deux caisses à pâtes, et les laissai en réclusion pendant trois jours sans nourriture. Pendant cet emprisonnement, j'ai meublé deux ruches de rayons neufs (feuilles) et ai nourri dès lors. Je puis *certifier* que ce sont les plus fortes en abeilles et en rendement.

Le produit de mes 26 ruches en 1913 a été de 280 kg. de miel coulé et 38 kg. de miel en rayons.

M. H. Chavan, Genève, 27 avril 1914. — Contrairement à la généralité, l'hivernage n'a pas été bon pour mes sept colonies, car j'en ai perdu trois de la dysenterie. C'est la première fois, depuis dix-huit ans que je possède des abeilles, que pareille chose m'arrive; aussi je me perds en conjectures sur la véritable cause du mal. Malgré la récolte assez bonne de l'année dernière (à Genève, du moins) je n'ai rien prélevé dans les corps de ruche, ce qui fait que le miel approvisionné était en majeure partie de première récolte, soit de bonne qualité. N'ayant pas eu besoin de nourrir, j'avais tout lieu de penser que l'hivernage serait excellent. La réclusion prolongée qu'ont eu à subir les abeilles cet hiver entre évidemment pour une bonne part dans la cause de cette mortalité.

BIBLIOGRAPHIES

La ruche „ Dadant-Alberti „ en pavillon,

Cet ouvrage du pasteur Sträuli, de Scherzingen, en est à sa troisième édition (chez Huber et Cie, à Frauenfeld, 343 pages).

Vraiment, par ce temps de profusion d'ouvrages et de journaux, cette troisième édition prouve deux choses, d'abord que ce volume est apprécié et en deuxième lieu que tous les apiculteurs, même en Suisse allemande et en Allemagne, ne suivent pas M. le Dr Kramer et son état-major dans la question de la *Rassenzucht*.

Dans une première partie, l'auteur décrit sa ruche dont les deux caractéristiques sont 1. D'avoir notre cadre Dadant-Blatt, et 2. De s'ouvrir par le haut et par derrière. Cela complique sans doute la construction, mais offre en même temps plusieurs avantages trop longs à détailler ici. Puis nous voyons la construction du pavillon dans lequel entre sa ruche. Plusieurs figures illustrent et éclairent les explications.

Dans une deuxième partie, M. Sträuli nous renseigne sur ses façons de soigner les abeilles. Je signale en particulier la réduction du nid à couvain afin d'éviter la surproduction d'une population arrivant trop tard pour la récolte. Ceci mérite d'être étudié de plus près. De même dans cette partie, M. Sträuli nous donne son procédé pour prévenir l'essaimage : « le procédé de Scherzingen », autre idée, sinon nouvelle, du moins très intéressante.

Mais la partie la plus complète du livre est celle qui expose l'élevage des reines — tout d'abord d'après les méthodes américaines.

Après avoir lu cela, on est vraiment au courant de ce qui s'est tenté et de ce qui se fait actuellement.

Son idéal semble être, avec l'italienne, le croisement italo-carniolien. Par là, il se rapproche de nous ; sur d'autres points encore ; les seules reines vraiment supérieures, dit-il, sont celles élevées au pays et tout spécialement des meilleures souches que l'on possède et qui ont fait leurs preuves. Il ne préconise guère les importations à cause des nombreux dommages que subit une reine depuis et y compris sa mise en cage jusqu'à son arrivée et à son introduction, même si cette dernière réussit. Chaque élevage bien conditionné peut être considéré comme un « élevage de race ». La race dite noire, du pays convient à celui qui laisse ses abeilles livrées à elles-mêmes, mais non pas au véritable apiculteur, habitant des contrées à récolte précoce et unique. Une race qui n'essaime pas est celle aussi qui risque le plus d'avoir de vieilles reines et des colonies orphelines ou caduques.

M. Sträuli s'appuie maintes fois sur l'autorité de M. Bertrand comme aussi sur celle des grands apiculteurs anglais, allemands ou américains.

Nous recommandons vivement ce livre très suggestif à tous ceux qui lisent peu ou prou l'allemand, car le style de M. Sträuli est clair et précis. Il est vraiment dommage que cet ouvrage n'existe pas en français, car sa richesse de documentation le ferait lire par tous les apiculteurs qui désirent travailler d'une façon raisonnée et progressiste.

Schumacher.

* * *

L'ape e la sua coltivazione nell'arnia verticale e nell'orizzontale a soffitta e fondo mobili, par A. de Rauchenfels, ancien rédacteur de l'*Apicoltore*. 2^e édition revue par V. Asprea, rédacteur en chef de l'*Apicoltore*. — Ulr. Hœpli, éditeur, Milan. Prix 8 fr. 50.

C'est avec un très grand intérêt que nous avons parcouru ce magnifique volume de plus de 450 pages in-8°, d'une impression très nette, mais serrée. Et nous avons joui véritablement de cette course à travers l'apiculture italienne sous la conduite d'hommes aussi compétents que MM. de Rauchenfels et Asprea. C'est un livre consciencieux qui aborde toutes les questions se rapportant à l'apiculture et qui les résout à la lumière de l'expérience. La science de nos auteurs a été puisée dans les classiques, sans doute, mais aussi et surtout au rucher. C'est dire qu'on peut se laisser conduire en toute confiance par de pareils guides.

Cet ouvrage comprend d'abord une partie théorique où nos auteurs nous parlent de l'histoire naturelle de l'abeille, de ses produits, de ses ennemis, de ses maladies ; puis une partie pratique qui fait défiler devant nos yeux quelques-unes des ruches en usage de nos jours, ainsi que les instruments utiles à l'apiculteur, et nous fait

assister ensuite aux différents travaux qui s'accomplissent au rucher dans le courant de l'année. Le tout se termine par un appendice réservé au miel et à la cire, à leurs dérivés et à leur emploi.

La ruche de prédilection de l'auteur de l'ouvrage est la Berlepsch-Sartori, ruche dans le genre de la Burki-Jecker, soit à bâtisses chaudes. Le reviseur nous paraît plutôt pencher pour la ruche système américain, soit Langstroth ou Dadant-Blatt. Cette dualité de vues n'est pas sans frapper le lecteur qui voit d'un côté approuver le système à bâtisses froides et, de l'autre, l'entend accuser de se prêter mal à l'hivernage dans les pays froids. Je dois reconnaître que les auteurs ont fait tous leurs efforts pour éviter ces contrastes ; ils ne me paraissent pas avoir complètement réussi.

Et une autre observation que je ferai à cet ouvrage c'est de ne pas toujours mettre chaque chose à sa place ; un sujet est parfois traité à deux ou trois endroits différents, méthode qui rend la lecture un peu pénible.

Malgré ces observations, qui n'enlèvent rien au mérite réel de l'ouvrage, nous ne pouvons que recommander ce livre, très complet. Certains chapitres réserveront sans doute des choses nouvelles et intéressantes, tels ceux qui traitent de l'élevage des reines, de l'hivernage, etc., aussi sa place est-elle marquée dans toute bibliothèque apicole qui se respecte.

Nous nous promettons de ne pas laisser trop longtemps cette place vacante dans la nôtre, pour peu que la saison favorable vienne enrichir tant soit peu notre budget.

J.-D. S.

Occasion

A vendre un grand extracteur à 4 cadres, ayant peu servi, 3 ruches D. M. avec accessoires, ainsi que divers manuels et journaux apicoles.

S'adresser au bureau des postes de Cugy, (Frib.)

A VENDRE

30 ruches vides, *Dadant-Blatt*, pour pavillon. Conditions très avantageuses.
Pour traiter s'adresser à *M. Roth, Pontenet*, Jura bernois.

Feuilles gaufrées en cire pure d'abeilles.

Outillage complet pour l'apiculture.

Ruches et accessoires. — Bocaux en verre.

FABRIQUE DE BIDONS ET BOITES A MIEL

DURAND FRÈRES, Colombière, NYON

TÉLÉPHONE

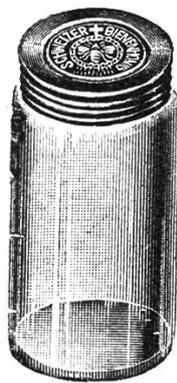
Boîtes à miel „ Helvétia “

construites proprement et solidement

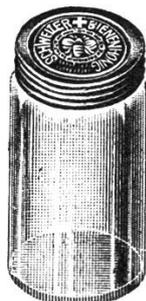
Protégées par la loi, fermant hermétiquement, mais faciles à ouvrir, couvercle débordant.

Contenances.	1/4	1/2	1	1 1/2	2	2 1/2	3	4	4 1/2	5	7 1/2	10 k.
Prix par 100 pièces :	8	10	16	20	27	32	37	43	46	48	—	— fr.
Par moins de 100 pièces :	9	11	18	23	30	34	42	47	49	50	75	85 fr.

Une **collection-modèle** de 12 boîtes avec emballage, Fr. 4.70



Verres à miel „ Helvétia “. En verre blanc propre avec couvercle à vis.



Par pièce :	18	20	25	35	60	cent.
Contenant :	1/8	1/4	1/2	1	2	kg.



Verres d'échantillon
et de contrôle à 15 ct.



Bidons à miel Helvétia

Contenu :	5	10	15	20	25	30	40	50	kg.
Prix par pièce :	2	3,20	3,50	4	4,50	5,30	6,30	8	fr.

Rabais sur les verres : Pour une commande de 20 fr., 4, de 50 fr. 6 et de 100 fr., 8 0/0.

Robert MEIER, commerce apicole **KUNTEN (Argovie)**

DEMANDER LE CATALOGUE GRATUIT

**Fabrique d'Extracteurs,
de Bidons et Boîtes à miel
de A. KUDERLI, Dübendorf.**

Extracteur Küderli avec appareil clarificateur, extracteur de l'avenir.

NOUVEAUTÉ :

Bidons à miel très solides, à fermeture absolument hermétique, ne laissant pénétrer ni l'air ni les fourmis. — Tare, environ 3 kg. — Prix 5 fr.

Baseule spéciale pour pesées de ruches : fr. 46.
Prière de demander nos tarifs. — Prospectus pour tous les articles d'apiculture.